



FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - FORCE OUVRIERE

Académie de Grenoble

Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD du 7 septembre 2017

Madame la Directrice académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

En cette rentrée, nous sommes inquiets des annonces du nouveau gouvernement : suppression de 20 000 postes dans l'Education Nationale, fin des contrats aidés, rétablissement du jour de carence, remise en cause des pensions de retraite, gel du point d'indice...

Le retour à la coupure du mercredi est un nouveau pas vers la territorialisation de l'école : les communes peuvent décider du calendrier scolaire. A Force Ouvrière, nous demandons la réinstauration d'un cadre national, avec un calendrier commun sur 36 semaines de classe avec quatre jours de classe hebdomadaire.

Pour ce CTSD de rentrée, nous regrettons la courte marge laissée en juin. Vous confirmez 18 mesures éventuelles. Vous annulez 17 mesures prises en février ou juin. Trop d'écoles ont fait une rentrée dans l'attente angoissée des décisions prises aujourd'hui. Trop d'écoles qui ont fermé une classe en juin ont vu leurs effectifs remonter pendant l'été et demandent une réouverture.

La dotation en postes est positive, mais insuffisante : elle laisse des classes à effectifs chargés, que ne doivent pas masquer les quelques CP à 12 élèves. Nous en profitons pour rappeler une de nos principales revendications : 25 élèves par classe, 20 en maternelle, 15 en TPS. Nous demandons pour les écoles primaires que les calculs des moyennes soient réalisés au bénéfice des écoles (et non ici en prenant l'effectif global, ailleurs en séparant maternelle et élémentaire). Réduire les effectifs par classe et conserver des RASED partout permettrait de réduire l'échec scolaire et les inégalités.

L'intégration, quant à elle, est compromise par la non-reconduction des contrats aidés accompagnant les élèves en situation de handicap. Force ouvrière a toujours dénoncé la précarité de ces contrats et demande qu'aucun ne soit supprimé mais qu'ils soient tous intégrés en CDI dans la fonction publique territoriale.

Pour conclure, il faut également évoquer la nouvelle dégradation attendue des conditions d'exercice des titulaires remplaçants, répartis sur seulement 2 zones. Ce qui s'ajoute à la dégradation des conditions de travail de l'ensemble de nos collègues, démontrée par l'enquête réalisée par le CHSCT de l'Isère. Depuis plusieurs années, notamment en se tournant de plus en plus nombreux vers les organisations syndicales, les enseignants expriment un mal-être au travail qui va croissant. Il serait temps de bien vouloir entendre leurs voix.

Nous vous remercions de votre attention.